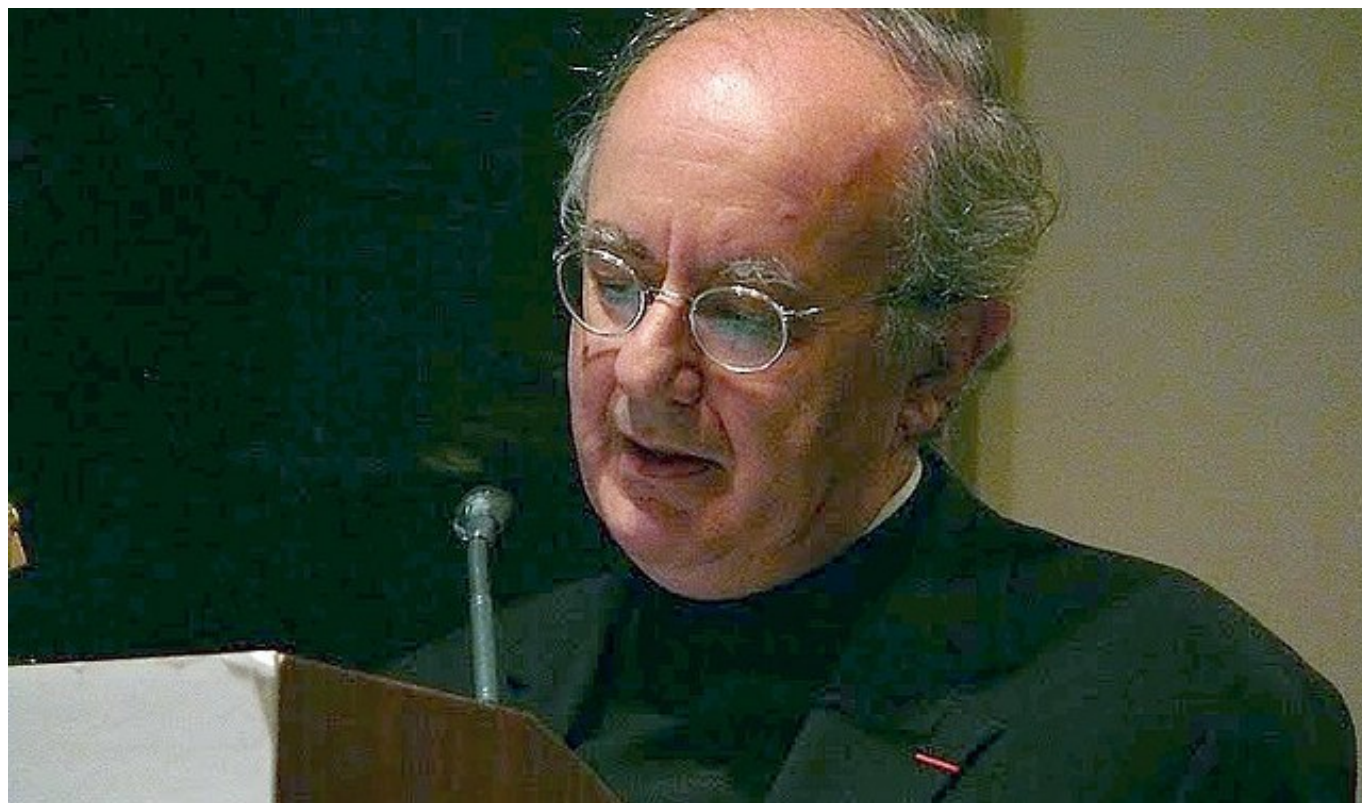


Communiqué sur la situation de Points-Coeur

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 27 février 2017



Par Points-Coeur :

Suite à la publication dans le "Var matin" du 25 février de l'article « Le père **Thierry de Roucy** bientôt excommunié » à partir d'informations communiquées par l'évêché de Fréjus-Toulon et aux nombreuses réactions de surprise, d'incompréhension et d'indignation suscitées par ce dernier, il nous apparaît nécessaire de préciser les points suivants.

1) Quelle communication ?

Nous ne pouvons que manifester notre grande surprise en constatant que la presse fut l'interlocuteur privilégié pour communiquer ces informations. A aucun moment, l'évêché de Fréjus-Toulon n'a transmis d'information à qui que ce soit concernant les procédures évoquées par le dit article.

2) De quelle information parle-t-on ?

Ces procédures, comme nous pouvons le lire dans l'article, « sont en cours ». Il est donc important de considérer que pour cette raison, une grande incertitude plane sur leur aboutissement. Notre surprise initiale devient véritable incompréhension à considérer le caractère hypothétique des informations diffusées.

3) Pourquoi diffuser ces procédures ?

Sachant que l'évêché n'est soumis à aucune obligation de communiquer ce types de procédures, il nous est difficile de reconnaître d'autre finalité à la diffusion de telles informations que celle de porter un préjudice objectif à l'œuvre Points-Cœur et à son fondateur.